IRTS

INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL

NOUVELLE - AQUITAINE BORDEAUX

EXERCER UNE MISSION DE RÉFÉRENT DE PARCOURS SANTÉ-SOCIAL

Développeur de talents sociaux & solidaires

EXERCER UNE MISSION DE RÉFÉRENT DE PARCOURS SANTÉ-SOCIAL

Taux de réussite (2026) :
90,9%

Eligible au CPF

RS : 7677

FRANCE compétences
CERTIFICATION
enregistrée au Répertoire spécifique

UNAFORIS
Union Nationale des Acteurs de FOrmation et de Recherche en Intervention Sociale

La certification

Cette certification s'adresse aux professionnels du secteur santé-social exerçant ou souhaitant exercer une mission de **référent de parcours** parfois désigné « coordinateur » selon les établissements, services, dispositifs, plateformes.

La mission de référent de parcours santé-social répond au droit des personnes accompagnées et de leurs familles, le cas échéant, de bénéficier d'un accompagnement personnalisé auprès d'un interlocuteur qui centralise et coordonne des prestations diversifiées centrées sur leurs besoins et leurs attentes.

Formation certifiante

- Un parcours de 120 heures en 6 mois
- 110 heures en présentiel à Talence et 10 heures à distance
- Une certification enregistrée au RSCH de France Compétences
- Une formation éligible au CPF

Les objectifs

La certification RPSS a pour objectif de permettre aux professionnels ou futurs professionnels de se situer dans la mission de référent de parcours au cœur des enjeux de l'accompagnement, de piloter et d'animer un réseau de partenaires afin de co-élaborer, organiser et suivre le projet avec la personne accompagnée.

Les contenus

Théoriques

Présentation et bilans de formation

- Accueil et présentation de la formation
- Régulation et bilan de formation

Les 8 compétences du référentiel :

- C1- Analyser les missions d'un référent de parcours dans une organisation de travail
- C2 - Etablir conjointement avec une personne accompagnée le diagnostic de sa situation
- C3 - Co-élaborer des modalités d'intervention adaptées à la situation d'une personne accompagnée
- C4 - Définir les différentes étapes opérationnelles du projet d'une personne accompagnée

- C5 - Evaluer l'évolution de la situation d'une personne accompagnée
- C6 - Mobiliser un réseau de partenaires professionnels autour du projet de la personne accompagnée
- C7 - Communiquer auprès de représentants d'institutions impliquées
- C8 - Organiser une veille stratégique (réglementaire, législative, et opérationnelle ou territoriale)

Préparation à l'épreuve de certification

- Accompagnement individuel et collectif à l'écriture du dossier de pratique professionnelle.
- Accompagnement collectif à la soutenance orale.

Les conditions d'admission

Pour accéder à cette certification:
- Vous devez être professionnel du secteur social, médico-social et/ou sanitaire.
- Il ne vous est pas demandé de niveau de qualification minimum
- Sans expérience dans l'accompagnement ou l'accueil de personnes en situation de vulnérabilité, un stage pratique d'une durée minimale d'un mois (140 heures - consécutifs ou non) est obligatoire avant de pouvoir passer l'épreuve orale.

Pour préparer, rédiger et soutenir oralement cette certification, vous devez être (ou avoir été) en situation de mobiliser les 8 compétences désignées (objectifs de Certification).

Il n'y a pas de sélection à l'entrée en formation (voir les pré-requis nécessaires).

Comment postuler ?

Le dossier peut être directement téléchargé sur le site www.irtsnouvelleaquitaine.fr et retourné à l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux.

Les tarifs

- 2640€ pour la formation de 120 heures, incluant l'examen de certification
- 700€* pour l'inscription (sans la formation) à l'examen Certification, incluant un accompagnement de 6 heures

auxquels s'ajoutent 60 € de frais d'inscription et gestion administrative lors de l'inscription, non remboursables.

(*) tarifs susceptibles d'évoluer chaque année

Contacts

- **Responsable de la formation :**
Amélie Thomas
a.thomas@irtsnouvelleaquitaine.fr

- **Assistante pédagogique :**
Mireille Godet-Albouze
contact.rpss@irtsnouvelleaquitaine.fr
05 56 84 20 87

IRTS

INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL

NOUVELLE - AQUITAINE BORDEAUX

Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

irtsnouvelleaquitaine.fr

Scannez-moi !

Suivez-nous sur:

Facebook @irtsnouvelleaquitaine

LinkedIn @irtsnouvelleaquitaine

Instagram @irtsnouvelleaquitaine

9 avenue François Rabelais

33400 Talence

05 56 84 20 20

contact@irtsnouvelleaquitaine.fr